

CRERA

Comite de Réflexion Ethique et de Reconnaissance des Aînés

Mail : assocrera@aol.fr

Courrier : Association CRERA

CRERA- Petits Frères Des Pauvres

6 Rue Chabannes

83000 TOULON

Association déclarée en Préfecture du Var sous le n° W 832005174

Membre FNAPAEF

ASSEMBLEE GENERALE

29 JANVIER 2015

SOMMAIRE

Rapport Moral	Pages 2 et 3
Rapport d'activité	Pages 4 à 6
Comptes rendus	
Journée Alzheimer	Pages 8 à 10
Etat généraux de l'habitat des personnes vieillissantes	Pages 11 à 13
MONALISA	Pages 14 et 15
Assises sur le suicide	Pages 16 à 19
CINES DEBATS	Pages 20 et 21
CAFES ETHIQUES	Pages 22 à 24
PREVISION ACTIVITES 2015	Pages 25 et 26
RAPPORT FINANCIER	Pages 27 et suivantes

Assemblée Générale du 29 JANVIER 2015

RAPPORT MORAL

Alors que devant ma page blanche je m'apprêtais à rédiger le rapport moral de notre association, nous vivions en direct, via nos téléviseurs, un drame affreux au niveau national. Après la sidération, chacun de nous c'est tout à coup senti concerné, solidaire. Nous avons été touchés dans ce que nous avons de plus cher, notre liberté. Liberté d'expression, liberté de pouvoir dire ce que nous pensons, sans retenue, avec parfois quelques excès, mais pouvoir dire. Pour nous français, peuple souvent indiscipliné et prompt à la revendication, nous étions touchés dans nos symboles que beaucoup de pays nous envient.

Je trouvais, que malgré tout ce que cela représente de douloureux, je ne pouvais laisser passer une telle occasion de faire le lien avec la raison d'être des membres du CRERA.
« Donner la parole à nos Aînés, faire reconnaître leur droit dont celui de s'exprimer, de dire qu'ils ne sont pas toujours d'accord sur la façon dont on s'occupe d'eux, de pouvoir parler sans crainte, de dire que la vieillesse est déjà bien assez compliquée à vivre sans qu'il soit nécessaire de les priver de tout ou partie de leurs droits, au nom d'arguments, tels que :protection ?sécurité ?

Selon le professeur Robert MOULIAS (président ALMA France et membre de la Fondation internationale de gérontologie)

« Les Droits de l'Homme ne peuvent varier avec l'âge. Il serait impossible de définir autrement que de façon arbitraire et absurde un âge chronologique auquel on perdrait des droits ou pourrait en acquérir. De plus ce serait nier le principe même que tous les hommes sont égaux en Droits et en Devoirs. Cependant cette égalité n'est que théorique pour les aînés. L'avancée en âge peut entraîner des déficiences physiques ou psychiques, un isolement social qui altèrent l'accès aux droits ou l'exercice des droits. Mais aucune de ces éventuelles déficiences n'est spécifique de la vieillesse. Par contre, des entraves abusives sont apportées aux droits et aux libertés des aînés par des lois (!), des réglementations, des traditions. Souvent ses limitations ont été apportées dans un souci de précautions, oubliant qu'une majorité croissante des « personnes âgées » sont lucides et valides. Chaque fois que le critère toujours arbitraire de l'âge chronologique limite un droit ou une liberté, il devrait y avoir inconstitutionnalité. »

Nous ne pouvons qu'adhérer à ces propos, et en être davantage les porteurs.

Le CRERA qui revendique d'être un comité éthique a le devoir de réfléchir sur tous les actes posés à l'égard de nos aînés, même ceux faits dans le souci de protéger.

Nous ne pouvons faire l'économie intellectuelle, de réfléchir sur la mise en place : d'autres solidarités, d'autres prise en charges, d'autres lieux de vie, qui de facto nous sont imposés par une réalité, connue de tous aujourd'hui, et liée à la démographie

La question récurrente du manque d'argent nous est opposée. Elle fait débat. Nous sommes convaincus, qu'il est nécessaire que les enveloppes accordées pour doter les établissements et services en moyens humains, soit abondées de manière substantielle, afin d'assurer des services conformes aux besoins.

Cependant, sommes- nous bien sûr que tout soit subordonné à l'argent ?

Par naïveté, ou par utopie, je veux croire que nous pouvons influencer les décideurs, et changer le regard de la société sur ceux que nous nommons communément « les vieux », et que je préfère appeler « nos parents ».

L'année 2014 a été porteuse de projets comme :

- MONALISA, mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées
- la maltraitance des âgés vulnérables, avec la mise en place d'un « collectif ou comité de lutte contre les maltraitements » afin d'apporter d'autres solutions lors de situations non résolues par les instances en place, et la protection effective des témoins
- les états généraux de l'habitat des personnes vieillissantes
- les cafés et cinés débats

Je souhaite remercier celles et ceux d'entre vous qui se sont associés à nos travaux, malgré parfois des agendas chargés, et vous dire à tous que nous gagnerons à parler d'une même voix, à réfléchir ensemble, à faire évoluer les fonctionnements qui nous posent question, si nous savons faire cause commune avec les personnes âgées, leurs familles et l'ensemble des aidants familiaux et professionnels.

Merci de votre écoute

Rapport d'ACTIVITE année 2014

Au cours de l'année nous nous sommes réunis 11 fois en bureau et 2 fois en C.A. que nous avons nommé plutôt CA élargi, ce fonctionnement pas très orthodoxe a été motivé par le constat que nous avons fait, de la difficulté de réunir en C.A. classique tous les membres.

De ce fait, nous avons davantage ouvert le bureau à des membres actifs afin de créer une synergie d'actions, et surtout une répartition des tâches, bien que là aussi des efforts doivent être recherchés et des complémentarités à explorer

Lorsque nous avons organisé des réunions de travail ciblées sur des thématiques particulières, nous avons ouvert la réunion du C.A. aux membres cotisants et sympathisants du CRERA. Cela a été le cas pour la réunion portant sur les CVS en Janvier 2014, et sur celle portant sur une réflexion concernant les problématiques liées aux traitements des maltraitances

REUNIONS pour préparation de manifestations en collaboration avec d'autres institutions et associations :

- **Les journées Mondiales Alzheimer du 18 au 23 Septembre 201** organisées en partenariat avec le CCAS de Toulon, Var Alzheimer, les petits frères des Pauvres, l'hôpital Sainte Musse,

Compte rendu de ces journées présenté par Nelly SECCHY

- **Etats généraux de l'habitat des personnes vieillissantes 1^{er} Octobre**

Compte rendu présenté par Jean Jacques CERIS

- **MONALISA**

Mobilisation nationale contre la Solitude et l' Isolement des Âgés

Compte rendu présenté par Didier CAMPO

- **CINE DEBATS**

Projection du film « Les yeux ouverts » de Frédéric CHAUDIER

Le 12 Juin à OLLIOULES en collaboration avec la mairie d'Ollioules et CINE 83

Le film a été suivi d'une table ronde

Le 18 Octobre à LORGUES avec le collectif vieillir au 21^{ème} siècle

Dans le cadre d'une journée sur la fin de vie. Le CRERA est intervenu sur la loi LEONETTI , le rapport SICARD , la personne de confiance ,et les directives anticipées

➤ **CAFES ETHIQUES**

En collaboration avec le CCAS, la Mairie de TOULON pour l'organisation matérielle et de communication, et l'aide financière d'AG2R

Nous avons débattu, avec un public majoritairement retraité, des thématiques telles que :

- Vieillir aujourd'hui, demain
- Le droit d'expression la liberté de conscience, l'espace de liberté
- Liberté d'aller et venir, la contention
- Droit au respect des besoins et des envies, intimité, sexualité
- Droit de disposer de son argent et de le dépenser, les mesures de protection

➤ **LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES VULNERABLES**

Le 15 Octobre nous nous sommes réunis à la Villa des Fleurs de Mar Vivo

L'objectif étant d'échanger sur ce sujet , de porter une réflexion sur la possibilité voir la nécessité de mettre en place une instance qui viendrait compléter le dispositif actuel , le renforcer et apporter d'autres réponses.

Nous avons abordé entre autre sur :

- Comment être actif face à la maltraitance ?
- Que faut-il mettre en place pour compléter le dispositif ?
- Jusqu'où s'autoriser à aller ?
- Comment lever les obstacles ?

Suite à cette première approche , nous avons décidé de poursuivre la réflexion le 17 Décembre à l'EHPAD LE SAPHIR, et avons défini, entre autre ,comme piste de travail la mise en place d'un collectif « identifié et qualifié » ainsi que l'élaboration d'une charte

Ces travaux seront soumis à des directeurs d'établissements et de services qui souhaiteront s'associer à cette démarche.

Le 15 Juin 2015 sera l'occasion de faire connaître notre démarche et le contenu de la charte auprès du grand public, des professionnels et des institutionnels

➤ **AUTRES INTERVENTIONS**

18 Juin invitation par KPMG Fiduciaire à leur présentation d'un audit des établissements associatifs et publics

19 Juin Aubier de Cybelle avec Malakoff Médéric « droit aux choix , droit aux risques »

Mars Intervention à la Croix rouge également sur la thématique « droit aux choix , droit aux risques »

23 Octobre à HYERES Forum des seniors –stand et participation à table ronde sur les nouvelles technologies pour les seniors

3 Novembre à HYERES forum Assises du suicide intervention Jean Jacques CERIS- Gilles GALLIANO – Yolaine CHEFTEL , sur le volet concernant le suicide des âgés

25 Novembre stand lors de la journée FNADEPA VAR au Palais Neptune

26 Novembre rencontre avec le service social de la mairie de LA FARLEDE pour les cafés débats

4 Décembre avec le maire de CUERS présentation CRERA et activités possibles avec la communauté de communes de la Vallée du Gapeau

-Participation au comité d'évaluation externe au CCAS de TOULON à raison d'une fois par trimestre

➤ **PARTENARIATS EN COURS ET A DEVELOPPER** avec

-L'association « vieillir au 21ème siècle » « de LOGUES

-L'ARAIVE

L'objectif étant de mutualiser sur le département les réflexions sur des thématiques communes et ainsi toucher un public plus vaste

COMPTES – RENDUS

SYNTHESE des Journées Mondiales Alzheimer 2014 à Toulon

Pour l'édition 2014, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Mairie de Toulon, Le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale AGIRC-ARRCO (CRCAS), France Alzheimer Var, les petits frères des Pauvres, le Comité Régional d'Éthique et de Reconnaissance des Aînés (CRERA), Alzheimer Aidants Var (AA83), le Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon-La Seyne (CHITS) et le Lycée Bonaparte ont souhaité proposer aux Toulonnais plusieurs manifestations sur la commune.

Les partenaires ont choisi de redonner la **parole aux aidants** pour prendre en compte leurs préoccupations et tenter d'y apporter les réponses adaptées.

A cet effet, des cafés-débats « **Changer de regard sur la maladie** » sont organisés, d'Ouest en Est, en passant par le Centre, les jeudi 18, vendredi 19 et lundi 22 septembre 2014.

Ensuite, le forum, organisé le samedi 20 septembre 2014 matin par la Consultation mémoire de l'Hôpital de Sainte Musse, propose une approche plus médicale de la maladie.

Grâce au concert lyrique « Music'O Séniors » du samedi 20 septembre 2014 après-midi (uniquement sur invitation) une touche musicale est apportée au programme de la semaine.

Les invités ont apprécié le talent de Fabienne Hua, soprano et de Guilhem Chalbos, ténor, accompagnés au piano par Vardouhi Tangalian.

La conférence « **Mal nommer les choses** » aborde la maladie d'Alzheimer par une approche sociologique et clôture les manifestations le mardi 23 septembre 2014 après-midi.

- **Se rencontrer, s'informer, comprendre et échanger**

Les participants pouvaient également se documenter et s'informer sur les stands tenus par les partenaires.

Le Lycée Bonaparte, avec la participation des étudiants du BTS Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social (SP3S). Dans le cadre de leur formation, ils ont pris en charge l'accueil et l'orientation du public lors des manifestations, ainsi que la préparation et la diffusion de l'information dans les quartiers par affichage dans des lieux stratégiques, et

distribution de flyers sur les trottoirs de la ville. Cette participation s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'échanges entre la Ville et le Lycée.

Se furent 255 personnes qui ont assisté aux diverses rencontres , 174 femmes et 81 hommes dont 33 étudiants

Déroulement des manifestations

- **Jeudi 18 septembre 2014 de 14 heures – 17 heures** Les cafés-débats se déroulèrent au CCAS de Toulon, en Centre ville,

A partir d'un diaporama présentant la pathologie, des échanges et informations ont été données par les professionnels du secteur du questionnement.

- **Vendredi 19 septembre** de 9 heures à 12 heures à la Médiathèque du Pont du Las –
- Et de 14h à 17 à l' Espace Beaucaire – 447 Avenue du XVème corps– Place Albert Camus.
- **Samedi 20 septembre 2014 de 8 heures 30 – 12 heures 30**

Forum à l'Hôpital de Sainte-Musse

Deux conférences sont organisées par le Docteur Macia, Médecin Coordinateur de la Consultation Mémoire du Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon La Seyne (CHITS) - qui apporte un volet médical en présentant la démarche diagnostique de la maladie.

- **Lundi 22 septembre de 14 heures – 17 heures** , à la Maison des Services Publics – 1624 Vieux Chemin de Sainte Musse à Toulon
- **Mardi 23 septembre 2014 de 14 heures à 17 heures –**

Conférence « **Mal nommer les choses** » par le sociologue **Michel BILLE**, à la Maison de la Méditerranée - Rue Infernet à Toulon.

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ...» disait Albert Camus. Cette réflexion s'applique particulièrement bien à l'action médico- sociale que nous adressons à ceux qui, par l'âge ou par la maladie, ont tant besoin de notre aide et de notre accompagnement.

Les questions ont porté sur :

- Les plans d'aides en cours de validité
- Tutelle et curatelle
- Constitution d'un CLIC, choix ou pas de la présence d'un médecin généraliste – à Toulon oui, mais pas partout !
- Nombre de malades dans TPM

- Nombre de place pour les MA en EHPAD, autour de 12 à 14 places sur 80 lits.
- Quels sont les facteurs déclenchants ?
- Mesures au domicile – présentation ESA-
- Plan Alzheimer 2008-2012 quelles évaluations ?
- MO.NA.LISA lutte contre la solitude et l'isolement.
- Les médicaments ou pas pour soigner ?
- Fonctionnement de l'atelier mémoire des pensées.
- Fonctionnement de l'ESA de VAR AUTONOMIE à ST ROCH
- Formation des ASG.
- Comment préserver ses habitudes de vie ?
- Que faire quand mon ami ne veut rien entendre ?
- Que faire devant la violence ?
- Comment ne pas se tromper dans un placement ? Quelle culpabilité ?
- Sans famille, peut-on être dans une maison de retraite ?
- Quels médicaments pour soigner la MA ?
- Pourquoi la malade demande toujours la même chose ?
- Je ne supporte plus qu'il ne me reconnaisse pas, après 25 ans de mariage je n'ose pas la placer !
- Le dernier qui parle a raison ! et moi alors !
- Mon généraliste n'y comprend rien..... il ne m'explique rien.....
- Je suis jalouse des relations avec les soignants !
- Pourquoi l'histoire de vie des malades Alzheimer est-elle importante ?
- Pourquoi avec le chômage actuel, il manque du personnel qualifié dans les institutions et les domiciles ?
- La fermeture des lieux de vie.....
- Réinventer le lien dans les établissements par des espaces de passions communes.
- Que pensez-vous du doute ?
- Quelles différences entre demandes et besoins ?
- Pensez-vous que la fragilité et la vulnérabilité de la PA prises en compte est la démarche éthique de la relation de soins ?

Etats Généraux de l'Habitat des personnes âgées dans le Var »

Organisés par un « Collectif d'Associations varoises pour les droits et la dignité des personnes vieillissantes », coordonnées par **le CRERA** :

(Les Petits Frères des Pauvres, - La fondation Abbé Pierre, - l'AVAF, - API Provence, - l'U.D.V.- Le CRERA, -en partenariat avec AG2R La Mondiale et la Ville de la Garde.)

Le constat d'une urgence sociale:

L'arrivée au grand âge des générations du « baby-boom » constitue pour notre région une perspective majeure de changement démographique et d'écologie humaine pour le vivre ensemble.

En 2030 dans le Var le nombre des plus de soixante ans aura augmenté de près de 60 %, soit un chiffre de 688 000 personnes supplémentaires, dont près de la moitié aura 80 ans ou plus. La population des personnes âgées de plus de 90 ans va doubler dans les 15 ans à venir.

Ce fort vieillissement de la population impactera profondément les politiques publiques : aménagement des territoires, logement, transports, accès aux services, accompagnement sanitaire et social, culture, qualité de la vie des aînés...

En matière de logement les rapports officiels font état de situations très alarmantes pour nos aînés qui ont des revenus de retraite faibles ou souffrent d'un handicap physique ou mental, sont dans l'isolement, la solitude, la grande précarité. Situations qui engendrent des problématiques d'exclusion, de discrimination de souffrance, d'accélération des effets du vieillissement.

On constate le poids grandissant de la demande en logements sociaux, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la forte aspiration à vivre dans un logement privatif alternatif à la maison de retraite tout en bénéficiant de services communs de proximité...

Nos aînés doivent pouvoir vivre au cœur d'un dispositif éclairé par la solidarité et le partage, dans un environnement enrichi par le lien culturel intergénérationnel, bénéficiant, le moment venu, d'un accompagnement médico-social individualisé, pour un mieux vivre et vieillir ensemble dans la société, partageant en citoyens égaux une même communauté de destin.

Cela, dans le cadre d'une politique publique qui valorise avant tout la primauté du projet social sur les seuls aspects économiques, privilégiant ainsi l'emblème de la balance de la Justice à celle du marchand.

L'initiative :

Devant l'absence de réponse concrète de la part des pouvoirs publics malgré cette urgence sociale, et notamment pour la tenue d'« Assises Départementales » maintes fois sollicitées auprès de la Préfecture du Var, les associations concernées se sont constituées en collectif pour réaliser de leur propre initiative des "Etats Généraux de l'habitat des personnes vieillissantes".

Après une année de préparation, d'études, de réunions, ces Etats Généraux, coordonnés par le CRERA, ont été réalisés le 1^{er} octobre 2015, ils réunirent plus de 120 participants dans la salle Gérard Philippe de La Garde mise gratuitement à disposition par la Ville.

Le programme :

Accueil :

Jean-Louis MASSON, maire de La Garde, Président de la Commission Habitat et solidarité de TPM.

Jean-Jacques CERIS, vice-président du CRERA.

Animation, présentation de la journée et des intervenants :

François Xavier Turbet-Delof des Petits Frères des Pauvres.

Intervenants :

Madame Muriel Boulmier : Directrice générale de CILIOPEE, présidente du groupe de travail « évolutions démographiques et vieillissement » du CECODHAS - Comité européen de coordination de l'habitat social.

Intervention sur l'évolution de la population âgée, l'habitat, la loi d'adaptation, par exemple les SDF vieillissants et les migrants âgés

Monsieur Alain Villez : Conseiller technique à l'UNIOPSS (union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), directeur adjoint URIOPSS Pas-de-Calais, président de l'ARCG (association du réseau de consultant en gérontologie)

Intervention sur la distinction entre l'hébergement et l'habitat collectif, les structures intermédiaires et les difficultés à cerner les logiques

Les ateliers :

- 1 Alternatives citoyennes
- 2 Quel accueil et accompagnement pour les populations vieillissantes atypiques (SDF vieillissants, vieux migrants, personnes avec déficience mentale)
- 3 Habitat collectif institutionnel
- 4 Bien vieillir chez soi : le maintien à domicile

La Table ronde :

Animée par François-Xavier Turbet-Delof

Distribution de roses en fin de journée par les PFDP dans le cadre de la journée mondiale des personnes âgées:

Exposition photos de Jean-Louis Courtinat « Vivre avec Toit »

En conclusion :

Ces Etats Généraux ont été l'occasion de réaliser un état des lieux départemental, de permettre les rencontres, les échanges des expériences, de produire des analyses critiques des politiques existantes, de formuler des propositions innovantes à destination des pouvoirs publics.

La rédaction des actes de ces Etats Généraux est en cours, elle sera complétée par l'établissement d'une liste de questions « vives » réunies sous forme d'un « Livre Blanc », lequel sera présenté dans le courant du premier trimestre 2015 aux pouvoirs publics.



Aujourd'hui, plus 1,2 millions de personnes âgées sont en situation d'isolement relationnel en France. Cette problématique ainsi que celle du maintien à domicile de ces personnes sont donc un enjeu majeur de notre société

MONALISA (MOBilisation NAtionale contre l'ISolement des Agées) association loi 1901, a été créée en Janvier 2014 pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. MONALISA rassemble les acteurs publics, associatifs, privés ainsi que les équipes citoyennes constituées. L'objectif est de soutenir et valoriser les acteurs, les équipes et les bénévoles œuvrant déjà sur le territoire et de favoriser l'émergence de nouvelles équipes. C'est pour cela que le CRERA a décidé d'adhérer à l'association MONALISA, validée par le bureau national MONALISA le 14 Janvier 2015.

Pour en arriver à cette adhésion, le CRERA est passé par plusieurs étapes :

1 - Organisation le 8 avril 2014 à l'université en présence de Jean-François SERRE (secrétaire national MONALISA) et de Bertrand OUSSET (président national MONALISA) une rencontre d'information pour la mise en place de ce réseau solidaire, tourné vers la lutte contre l'isolement des âgés sur le département du Var.

Environ une centaine de personnes ont répondu présentes des décideurs politiques et institutionnels,

des professionnels de la gériatrie, des bénévoles, des associations solidaires.

A la fin de cette rencontre des personnes ont proposé de participer à ce mouvement

2 - Le CRERA a participé à la rencontre national MONALISA à Paris en présence de la secrétaire d'état aux personnes âgées, Madame Rossignol et de la ministre de la jeunesse et des sports, Madame Najat Vallaud-Belkacem avec une présentation du CRERA et de son implication dans la mise en place d'un comité départemental MONALISA sur le Var.

3 - Mise en place d'une rencontre plus concrète le 12 septembre 2014 à la Maison des Fleurs, chez les petits frères des Pauvres, avec les personnes qui souhaitent participer à ce mouvement afin de définir ensemble des objectifs communs, et, de proposer la création du comité départemental Monalisa qui aidera la création d'équipes citoyennes sur notre département.

4 - Réunion de travail le 27 novembre 2014 à l'accueil de jour Alzheimer à Hyères avec la création d'une fiche d'initiative et d'une fiche partenaire.

5 - Réunion élargie le 05 février 2015 au CCAS d'Hyères avec une présentation des actions en cours, proposition de formations et la communication.

6 - Le CRERA a fait valider aux instances nationales MONALISA, les cafés débats comme « équipe Citoyenne MONALISA ».

ASSISES DEPARTEMENTALES SUR LA PREVENTION DU SUICIDE

Organisées par ORION et le CODES. (Collaboration du CRERA.)
lundi 3 novembre 2014 - Forum du Casino - HYERES.

Les participants et intervenants :

- CODES83-Comité départemental d'éducation pour la santé du Var
- UNPS-Union nationale pour la prévention du suicide
- ARS- Agence régionale de santé
- Petits frères des pauvres
- Ehpad Saint MAUR
- SIS-ASSOCIATION – santé sexuelle avec Ligne Azur, hépatites info services, Sida info services.
- Association AGE ET VIE
- CRERA
- Professeur TERRA Jean-Louis, professeur de psychiatrie à l'université de Lyon 1- Chef de service psy mobile et du centre de prévention du suicide.
- Docteur Violaine GUBLER, pédopsychiatre à Ste Musse, unité adolescents.

Six ateliers ont été mis en place pour nourrir le colloque, ces lieux d'échanges de pratiques, ont permis de mettre en exergue des constats et des propositions.

- ATELIER N° 01- « **Comment éviter les récurrences chez les jeunes ?** ».
- ATELIER N° 02 – « **Orientation sexuelle et problématique suicidaire chez les jeunes** » par SIS.
- ATELIER N°03 – « **Violence, harcèlement, suicide chez les collégiens.** »
- ATELIER N°04- « **Personnes âgées : isolement, solitude** » avec les pfdP- & Age et vie.
 - Comment décrire et repérer l'isolement et la solitude ?
 - Quels sont les facteurs de risques ?
 - Quelles propositions pour combattre la solitude et reconstituer le lien social ?
- ATELIER N°05 : « **Entrée en maison de retraite : une étape à risque.** »
- Le suicide chez les personnes âgées.

- Comment préparer l'entrée en institution ?
- Quels sont les facteurs de réussites d'une nouvelle vie en collectivité ?
- Quelles sont les alternatives à inventer en termes de lieux de vie pour les personnes âgées ?
- **ATELIER N°06 – « Savoir reconnaître une dépression ou une crise »**
- Du repérage de la dépression et de la crise suicidaire chez les personnes âgées, à la réflexion sur les outils et les préconisations en termes de prise en charge à mettre en œuvre pour tous professionnels accompagnant cette population.

1 Au plan général sur toutes générations confondues:

L'OMS considère le suicide comme un problème de santé publique très important, à l'origine de près de la moitié de toutes les morts violentes !

1 million de décès annuels dans le monde dus au suicide, 1,5 millions en 2020 et cela représente, diront les comptables, un coût économique de quelques milliards de dollars...

2 -Le suicide chez les personnes âgées

Le taux de suicide chez les personnes âgées est plus élevé que chez les plus jeunes, et cependant, c'est un domaine particulièrement négligé, comme est socialement déconsidéré dans la société ce groupe humain formé par les personnes âgées en perte d'autonomie, dans la dépendance progressive due au vieillissement

Il y a en France 13 millions de personnes âgées de plus de 60 ans.

Parmi celles-ci, 1.300.000 personnes sont définies comme ayant droit l'APA. (Aide à la perte d'autonomie)

Selon une enquête de la Fondation de France, il y aurait en France 4 millions de personnes n'ayant parlé que 3 fois par an à quelqu'un !

17 % d'entre elles ont plus de 75 ans et 30 % ne rencontrent plus ni proche ni famille, ont des ressources limitées, sont sur la voie de la dépendance.

Beaucoup de personnes âgées se suicident, mais parce qu'elles ne montrent pas leur détresse de façon visible, ou qu'on ne les remarque plus, cette dure réalité reste encore occultée.

On connaît les situations à risque :

Isolement, veuvage, (Les hommes sont plus vulnérables avec la perte de leur épouse) accès difficile à un service de soins, perte de relations sociales et familiales, modification de l'environnement par l'entrée en maison de retraite, précarité financière, deuils, maladie, perte d'autonomie.

3000 personnes âgées sont passées à l'acte dans l'année,- le nombre augmentant avec l'âge.

7 sur 10 qui, à domicile, ont sombré anonymement dans le naufrage de la désespérance, de la précarité, 3 sur 10 en établissement.

3 - Quels seraient les facteurs de prévention des risques du suicide des Personnes âgées ?

-La reconnaissance des aînés par la société.

-La solidarité intergénérationnelle.

-L'exercice de leurs droits de citoyen quel que soit le degré de handicap et la perte d'autonomie.

« Passer d'un regard qui dévisage à un regard qui envisage », magnifique formule qui fait florès dans les colloques et les congrès.

Les pouvoirs publics incitent les professionnels de santé à dépister chez les personnes âgées les signes de dépression, manque d'appétit, silence, solitude et résignation, comme autant de risques de passage à l'acte.

Des dossiers, des fiches techniques sont édités à leur attention.

Le lien social reconstitué demeure une voie capitale de prévention du plus grand nombre, la veille solidaire des plus jeunes sur les plus âgés, une formation au grand vieillissement pour toutes les personnes de l'accompagnement social et du soin à domicile ou en établissement.

Des projets nouveaux d'habitat collectif existent, permettant les liens d'une solidarité intergénérationnelle, outre des services communs adaptés ; (restauration, soins, services.)

Mais aussi les échanges, le maintien du dialogue, la prise en compte et l'acceptation du vieillissement par l'entourage, l'écoute.

L'état dépressif réactionnel qui peut être provoqué par l'entrée en institution peut mener au suicide.

Chez les personnes âgées, le désespoir, le vécu d'isolement, l'existence de conflit avec ses proches, la mauvaise condition physique, la précarité financière ou encore les situations de rupture (déménagement, deuil, disparition d'un animal domestique.) peuvent également favoriser le risque suicidaire qui peut aussi surgir dans certains cas lorsqu'une demande explicite anticipée de fin de vie n'est pas entendu.

Ainsi, on peut donc retrouver en EHPAD les mêmes raisons que celles conduisant une personne âgée à domicile au suicide

Dans les établissements d'hébergement, le risque de suicide est accru dans la première année qui suit l'entrée; un risque particulièrement accru de passage à l'acte peut exister durant le premier mois suivant l'admission;

La souffrance physique, la douleur lorsqu'elle est insupportable peut être à l'origine d'un suicide

En conclusion, le premier contact, le premier accueil est prépondérant:

-Mise en confiance, reconnaissance de la personne, écoute, détermination de ses choix véritables et son acceptation d'entrer en EHPAD, formulation en commun d'un projet de vie déterminant un accompagnement personnalisé, explication des contraintes de la vie collective, information sur le « Conseil de la Vie Sociale », les moyens d'expression du résident et les droits de la personne, information sur les personnes référentes, les personnes de confiance, les bénévoles, l'organisation des rapports extérieurs avec la famille, les amis, les visites, les programmes des activités d'animation, l'exercice possible des cultes religieux, etc.

Le suicide n'est pas une maladie, c'est un risque.

Au plan des personnels, une formation à l'évaluation des risques suicidaires est indispensable pour que s'organise et fonctionne un système de veille permanente.

« Aujourd'hui, plus 1,2 millions de personnes âgées sont en situation d'isolement relationnel en France. Cette problématique ainsi que celle du maintien à domicile de ces personnes sont donc un enjeu majeur de notre société »

CINE DEBATS DE 2014

- **12 juin 2014** En partenariat avec la Mairie d'Ollioules dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre les maltraitances faites aux personnes âgées
- **18 Octobre** avec le Collectif vieillir au 21^{ème} siècle de Lorgues dans le cadre d'une journée de réflexion sur la fin de vie

Avec le film : "**Les Yeux ouverts**" le réalisateur Frédéric CHAUDIER évoque la mort de son père pour offrir au spectateur un regard humain, apaisé et empathique sur les centres de soins palliatifs. Un regard à hauteur d'hommes au cœur de la maison médicale Jeanne Garnier, un modèle dans l'accompagnement des malades en fin de vie.

Témoignage sur l'utilité de l'accompagnement, de la lucidité qu'il faut avoir sur cette période de la vie, ce film tend un miroir, il nous rappelle à notre propre finitude.

Les Yeux ouverts est un film à part... Particulier pour le personnel soignant, pour les familles, pour les malades, qui ont accepté d'être filmés en sachant qu'ils ne verraient très probablement pas le résultat final. C'est de loin la chose la plus émouvante qu'on m'ait donnée avec ce film.

Les questions à propos du « bien-vivre en fin de vie » furent entendues par les associations qualifiées présentes:

- A Ollioules , la table ronde était composée de
 - « VIVRE son deuil » avec Mme DESPRAUX,
 - « RIVAGE » avec M. Claude LAVAULT, cadre infirmier, en activité, équipe mobile des soins palliatifs sur l'ouest Varois & le docteur Cynthia GEORGANTELIS, médecin coordonnateur- Réseau d'accompagnement ville-hôpital.
 - - ASP du VAR (Association de soins palliatifs) avec M. Patrice POMMIER DE SANTIS, président de l'association .

- Pour Lorgues le CRERA est intervenu sur la loi Léonetti, le rapport SICARD, la personne de confiance, les directives anticipées ;
les associations participantes à la table ronde :
 - JALMALV : « Jusqu'à la mort, accompagner la vie »
 - Equipe mobile des soins palliatifs et HAD- hospitalisation à domicile – de Draguignan.
 - AVESA – Association Var Est pour la promotion des soins d'accompagnement.
 - Docteur Jean-Pierre BENEZECH du centre hospitalier de Montpellier, travaille sur la douleur.
 - EHPAD Notre Dame des Anges.
- Les questions posées se regroupent sous 2 formes :
- **Informatives :**
 - Sur le coût des SP.
 - Sur le déroulé des phases terminales.
 - Sur les soins de supports qui accompagnent les malades.
 - Se centrer sur les choix du patient et de sa pathologie.
 - Où et comment qui ? pour la formation la DU sur La Garde
- **Questionnements :**
 - Problématiques sur l'accompagnement des aidants naturels.
 - Comment prendre la décision finale ? par qui ?
 - Demande de formations pour « tenir »
 - La douleur PHYSIQUE & MORALE est-elle vraiment prise en compte pour vivre les derniers moments ?
 - Le choix de l'euthanasie : intervention sur le conventionnement en établissement sur les droits et devoirs : alinéa 5 de la loi Léonetti.
 - Problématique du choix du soignant qui est formé pour soigner et non pour accompagner dans les derniers moments.
 - Les principes de vie : non abandon, continu, actif et bien veillant.
 - Place du relais du médecin traitant avec les réseaux
 - Les réponses ont été formulées au fur et à mesure des questionnements par les responsables des associations présentes.

Une documentation sur place, a permis de concrétiser des données pratiques demandées.

CAFES ETHIQUES en partenariat avec le CCAS DE TOULON

Les **CAFES DEBATS ETHIQUES**, créés en 2014, rassemblent des personnes ayant au centre de leurs préoccupations la qualité de vie des seniors aujourd'hui pour mieux construire demain.

Cette action du CRERA étaye nos objectifs par l'organisation de rencontres débats sur des thèmes éthiques pouvant fédérer des personnes de tout horizon, intéressées par le devenir des seniors.

- Accompagner les aînés par le biais des CAFES DEBATS ETHIQUES afin de permettre la reconnaissance de la parole des aînés dans notre société, dans le respect des droits et libertés de chacun.
- Ouvrir le champ de la réflexion sur des thèmes ciblant la quotidienneté des aînés. Comment porter la parole du citoyen pour faire émerger des informations, des conseils et des orientations ?
- Partager des problématiques afin d'y penser sous plusieurs aspects et de permettre une prise de décision éclairée qui valide sa raison de vivre.
- Faciliter la consolidation des liens familiaux dans l'adversité de la senescence.

LES CAFES ETHIQUES DU CRERA se sont déroulés de 14h à 17h

N° 01- Le 13 FEVRIER :

« Vieillir aujourd'hui, que souhaite-t-on pour demain ? »

« Ce que vous entendez vous interpelle ?vous dérange ?

Quelles réalités dans le processus de vieillissement de chacun qui orchestrent les risques choisis pour demain.

Quelles adaptabilités à nos rêves pouvons-nous projeter aujourd'hui pour demain ?

N° 02 – Le 13 MARS :

« Le droit à l'expression, liberté de conscience, avoir un projet personnel, conserver un espace et liberté » « L'âge est-il un obstacle à la liberté de dire et d'agir ?

La liberté d'expression : permet à chacun d'exprimer librement ses idées par tous les moyens qu'il juge appropriés.

Nous pensons que la personne vieillissante reste citoyenne tout au long de sa vie.

Quels sont les enjeux du bien-être, et du bien vivre dans un système sociétal ?

Comment la vulnérabilité ne doit pas faciliter le rejet de l'autre : relation d'objet pour le vieillard dépendant.

N°03- Le 10 AVRIL :

« Liberté d'aller et venir. »

Position face à la contention

Choisir son lieu de vie au risque d'être imprudent.»

Intervenant le docteur Yves CARTEAU

La liberté d'aller et venir est un droit inaliénable de la personne humaine.

Tout doit être mis en œuvre pour favoriser l'exercice de ce droit.

Les familles inquiètent et mal informées , en arrivent à cautionner des aberrations qui font oublier que derrière des actes et des décisions posés, il y a des personnes vulnérables qui n'ont plus d'espace de liberté et au nom de « leur bien » se trouve attachée, sédatée , et dont la qualité de vie n'est plus qu'un lointain souvenir !

Tout savoir sur la contention. La contention zéro ? Une réalité trop peu utilisée.

N°04 – Le 15 MAI

« droit au respect des besoins et des envies : intimité, sexualité »

« Les personnes âgées ont - elles aussi le droit de s'aimer ?L'amour n'a pas d'âge.

Pouvoir affirmer son autonomie, se départir des conventions et inventer de nouveaux les possibles qui font partie désormais de ce qu'elle s'autorise.

« Dès qu'on fréquente un peu les vieillards, on se rend compte que toutes les passions de la jeunesse et de l'âge mûr sont là. Seulement c'est souvent sous une forme très tragique, parce que justement ces passions ils ne peuvent plus les assouvir. » *Simone de Beauvoir*

Pouvoir enfin démystifier la sensualité, la sexualité, par la connaissance des approches physiologiques et psychologiques des relations humaines, et aussi l'approche du plaisir d'être ensemble car l'amour n'a pas d'âge.

N° 05- Le 13 NOVEMBRE

« Droit de disposer de son argent- De le dépenser- Protection des biens et des personnes – Jusqu'où ? »

Un des moyens d'échanger, d'acheter ou d'offrir, c'est l'argent. L'argent, on en a besoin pour tout, toute la vie. Pourquoi cela s'arrêterait-il en devenant âgé ? Ou bien à la porte d'un établissement de retraite ?

Les décisions qui seront prises peuvent être lourdes de conséquences. Il est donc important que la mise en place de mesure de protection soit organisée dans la recherche d'un juste équilibre entre le besoin de protection et le respect des libertés de la personne. Plusieurs pistes peuvent être envisagées.

N°06 – Le 11 DECEMBRE

« Bilan des rencontres/débats » – Propositions 2015

Maintien du mode de fonctionnement : horaires et lieux –Modification de l'intitulé de l'action par : « **café-débats** » car le mot éthique représente une connotation trop intellectuelle.

Choix des thèmes pour 2015 en respectant l'unité du choix du CRERA sur l'hébergement des personnes âgées.

Pour Toulon , les jeudis de 14h à 17h au 4^{ème} étage du CCAS

FREQUENTATION	hommes	femmes	total	actifs	retraités
TOTAL	14	92	106	16	90
%	13%	87%		15%	85%

Des propositions pour des actions auprès des CCAS de la vallée du Gapeau, de St Cyr sur mer et d'Ollioules

PROGRAMME 2015

Réunions statutaires

Nous avons choisi de modifier la cadence des **réunions de bureau** , qui auront lieu tous les 2 mois environ , sauf urgence à traiter

Elles se dérouleront le matin de 9h30 à 12h avec les membres du C.A. qui le peuvent

Le même jour l'après- midi ,de 14h à 17h, seront conviés les membres du C.A plus les membres adhérents ,qui sont intéressés par les sujets mis en débats et desquels émergera une ligne conductrice basée sur les notions « Ethiques » revendiquées par le CRERA.

Ces sujets seront dans la mesure du possible en cohérence avec les travaux engagés par la FNAPAEF par exemple :

- **Ethique du CRERA - Contrats de séjour et Clauses abusives le 20 Février**
- **EHPAD lieux de privation de liberté le 10 Avril**
- **Les tutelles EHPAD Domicile le 5 Juin**
- **Droit aux choix , droit aux risques, réalité ou uthopie ? , quelles garanties pour les P.A ? . le 27 Novembre**

Programme des cafés débats

12 FEVRIER « Droit aux choix, droit aux risques »

19 MARS « Domiciles partagés »

9 AVRIL « Rester chez soi » les services – les aides possibles – les nouvelles technologies

28 MAI « Choisir de vivre en collectivité - EHPAD – Foyers logements

15 OCTOBRE « MONALISA - Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement et la Solitude des Âgés . »

12 NOVEMBRE « Fin de vie – Soins palliatifs »

CINE-Débats

- Film « J'y suis , j'y reste » sera diffusé en fin d'année suivi d'une table ronde
- 15 Juin journée de lutte contre les maltraitances

Poursuite des DOSSIERS en cours :

- Comité maltraitance
- MONALISA
- Habitat

Des dates pour vos agendas

Bureau :

20 Février – 10 Avril – 5 Juin – 25 Septembre – 27 Novembre **9h30 à 12h**

Conseil administration élargi :

20 Février – 10 Avril – 5 Juin – 25 Septembre – 27 Novembre **14h à 17H**

Conférences débats :

26 Mars avec FNAPAEF « Le droit d'expression- CVS ... et place de la famille »

